

LA CONCURRENCE DES MÉMOIRES DE LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE DANS LA FRANCE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1871-1914)

© Jean-François Lecaillon – avril 2020

Pendant les six mois de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, les Français ont vécu au rythme chaotique des élans d'optimisme suivis de moments de profonde déprime. Le va-et-vient de sentiments aussi exacerbés que contradictoires a nourri en direct les accusations d'« impéritie », mot bien partagé pour dénoncer les dirigeants « égoïstes », « les généraux incapables », les « soldats sans instruction » ou « indisciplinés » ; l'espionnage s'est répandu plus vite qu'une traînée de poudre, provoquant dénonciations brutales, voire criminelles comme au village de Hautefaye¹, entretenant une atmosphère délétère et assurant l'expression de colères répétées aux cris de « trahison ! ». Exception faite de Denfert-Rochereau à Belfort, Teyssier à Bitche et des officiers supérieurs tombés au champ d'honneur, tous en ont été accusé : l'Empereur, au premier chef, et Le Bœuf, son ministre de la guerre ; les battus de l'été, de Frossard (bataille de Forbach) à Bazaine (Metz), en passant par de Failly (bataille de Beaumont) et Mac-Mahon (Sedan), ceux de la Défense nationale tel Trochu à Paris, les officiers « obséquieux » comme les mobiles « lâches » ; les « capitulards », les communards, les puissances européennes qui détournaient les yeux et se gardaient d'intervenir ; Dieu lui-même fut accusé d'avoir « abandonné » la France ! Les témoignages du temps de la guerre n'épargnent personne, au point de suggérer l'idée que la majorité des Français ne furent pas à la hauteur des enjeux. Mais, dès le lendemain de la guerre, les reproches s'effacent pour céder progressivement la place à des témoignages plus mesurés. Les principaux responsables politiques ou militaires publient leurs mémoires et les récits de souvenirs se multiplient, racontant un conflit au cours duquel, exceptions faites de quelques « brebis galeuses », les Français sont reconnus avoir été bons « patriotes ». La mémoire de la guerre qui s'impose ainsi jusqu'à la conflagration de 1914 diffuse un discours qui tend, dans la majorité des cas, à faire gloire aux vaincus et à oublier les griefs du moment, y compris les plus justifiés. Comment expliquer un tel retournement ? Que révèle-t-il de la France de l'entre-deux-guerres ?

¹ Voir Alain CORBIN, *Le village des cannibales*. Paris, Champs/Flammarion, 1990.

Tous patriotes ?

Les lendemains de la défaite sont difficiles à supporter. L'humiliation de la débâcle en quelques semaines, le drame de la Commune auquel s'ajoute la présence maintenue de l'ennemi sur une partie du territoire, plongent les Français dans un véritable état d'hébétéude. C'est le temps pour eux de l'intériorisation de ce qui s'est produit et du deuil ; du « recueillement » dit-on à l'époque. C'est le moment où les familles se rassemblent autour des dépouilles des « chers disparus » et où s'érigent, par souscriptions privées le plus souvent, les premiers monuments aux morts : des pla-



Monument de Brie

ques, des stèles, des croix ; un ossuaire, parfois. À Brie, le jour anniversaire de la bataille de Saint-Privat (18 août 1872), le sous-préfet exprime le sentiment qui doit désormais prévaloir à ses yeux : « pas de haine, mais nous devons nous souvenir »². S'agit-il d'entretenir mémoire en vue d'une future revanche ? L'idée existe, mais elle est surtout le propre des prisonniers de guerre qui ont eu tout le loisir, durant les mois de leur captivité en Allemagne, de méditer sur les raisons de leur défaite. Ils veulent reprendre les armes pour montrer à l'ennemi qu'il n'a gagné qu'une bataille et non la guerre. Conscients des limites de leurs forces, ils demandent seulement le temps de réorganiser l'armée, soit deux ou trois ans, estiment-ils. Pour le reste de la population, l'idée de revanche n'est qu'un « cri du cœur »³, expression d'un *désir d'expiation* plutôt que de reprise des armes.

En 1873, paraît l'histoire de la guerre du général Ambert⁴. Cette publication témoigne d'une prise de recul en cours. La distanciation que permet le récit historiographique est un signe que la France achève sa période de deuil. Si le « recueillement » reste à l'ordre du jour dans le cadre du gouvernement d'Ordre moral (1873-1876), les projets de redressement se multiplient alors que le pays solde tous comptes avec l'Allemagne et que les forces d'occupation se retirent. Le temps est venu de passer à autre chose. Dans cet esprit, Jean-Paul Mazaroz, artiste particulièrement prolifique⁵, publie *La revanche de la France par le travail* (1872), texte qui reflète le souci que les Français ont de se reconstruire. En 1874, convaincu de « l'incontestable supériorité » des Français, que les Allemands eux-mêmes admettraient, le docteur Almire Le Pelletier⁶ rejette toute idée « de mettre notre digne armée, nos machines de guerre en mesure de prendre, comme on le dit inconsidérément, une sanglante revanche » (p. 6) et plaide pour une entrée « dans la voie de la puissance *morale et religieuse* » fondée sur « les sciences, les arts, les industries et le commerce » (p. 10). Telle est la conviction la mieux partagée dans le pays, celle qui soutient le rêve d'une revanche par d'autres voies que la puissance de feu.

Au Salon des Beaux-arts de 1873, Alphonse de Neuville triomphe avec *Les dernières cartouches*. L'œuvre doit son succès à la sacralisation qu'elle fait des combattants de la maison Bourgerie à Bazeilles. Elle fait représentation de soldats en passe d'être vaincus, certes, mais glorieux. De Neuville le dira quelques années plus tard : « Quoi qu'on en dise, nous n'avons pas été vaincu sans gloire »⁷, formule qui fait écho à l'œuvre qui se pose en manifeste de la France du moment : le *Gloria Victis* d'Antonin Mercié. Présentée au Salon de 1874, cette sculpture a été conçue dès 1872. Tout est dans son titre. La défaite cesse d'être une humiliation ; elle devient même la marque de la supériorité certifiée par le docteur Le Pelletier. Si les Allemands peuvent s'enorgueillir de leur victoire militaire et de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, aux Français revient

² Cité par François ROTH, *La guerre de 1870*, Paris, Fayard, collection pluriel, 1990 ; p. 682.

³ La formule est de François Roth, *Ibidem*.

⁴ AMBERT (général baron Joachim), *Histoire de la guerre de 1870-1871*, Paris, Henri Plon, 1873.

⁵ Jean-Paul MAZAROSZ (1823-1900), sculpteur-ornementaliste. Sa fiche Data de la BNF recense une centaine de titres.

⁶ LE PELLETIER (Almire), *La revanche, la seule assurée, la seule digne de la France*, Le Mans, 1874 ; 12 pages.

⁷ Lettre d'Alphonse de Neuville au critique d'art Gustave Goetschy, 1881, citée par ROTH, *Ibidem*, p. 687.

l'honneur de la juste cause et de la bravoure dans l'adversité. Faute de revanche impossible à envisager, ces derniers se satisfont de ce que François Roth désigne encore sous le terme de revanchisme « spontané »⁸, expression d'une « fonction compensatoire » dont les chansons et poèmes patriotiques qui se diffusent dans tout le pays sont les manifestations populaires.

À l'échelle internationale, 1873 est l'année de l'Exposition universelle de Vienne qui se tient sur le thème de la Culture et de l'Éducation. Les Français y voient le moyen d'une *revanche symbolique*. Cette dernière trouve sa pleine expression en 1878, lors de l'Exposition universelle de Paris et de la fête de la paix célébrée le 30 juin de la même année. « Année mémorable » assure Victor Hugo⁹. La France expose au regard du monde son retour au premier plan international et fait l'étalage de son « génie ». Faute de revanche militaire, elle se complait dans l'affirmation de sa suprématie par l'éducation, la science et les arts. Gambetta renonce à tout revanchisme militaire, rompt avec Juliette Adam-Lamber, l'égérie de la Revanche (1879), et signifie sa nouvelle ligne de conduite : aux provinces perdues, « y penser toujours, n'en parler jamais », façon habile de ne mécontenter personne. En août 1880, à Cherbourg, il précise le fond de sa pensée, adoptant une position qui correspond à l'esprit de la majorité : « Les grandes réparations doivent venir du droit ».



Monet, *Rue Saint-Denis, fête du 30 juin 1878*

Dans ce contexte, un rêve de revanche traduit la version révolutionnaire du « cri du cœur », celui des communards exprimé dans une brochure publiée dès le 23 juillet 1871 : *La revanche de la Commune* signée L. B. Pour l'auteur, la revanche en question consiste à « conserver la République pour la rendre un jour à l'Allemagne apaisée, puisque c'est à elle que nous la devons, [...d] abdiquer notre humeur batailleuse et guerrière, nos tendances centralisatrices et dictatoriales, [...et e] reprendre la politique féconde de la paix, de la liberté et de la fraternité. Que tout citoyen soit soldat, mais seulement pour la défense du pays [...] Que la France s'embarque dans cette politique d'humanité [...] et avant quelques années [...] sa dette éteinte, diminuée de moitié, sa richesse doublée et nos chères provinces Alsace et Lorraine toujours françaises et républicaines, feront retour à la mère patrie »¹⁰. Pour l'essentiel, le propos renvoie à l'idéologie révolutionnaire des insurgés parisiens, mais il fait bien mémoire de la guerre pour en tirer les modalités de la *revanche sociale* que l'auteur espère.

Gambetta disparaît le 31 décembre 1882. Jules Ferry lui succède et met en œuvre la politique de son mentor, développant l'école (1881-1882) et lançant le grand projet colonial national (expédition du Tonkin en 1882-1883, à Madagascar 1883-1885). Le ministère Ferry est bien celui de la *revanche symbolique* que critiquent les tenants de la *revanche militaire*. À fin de réveiller l'énergie des Français en faveur de celle-ci, Paul Déroulède crée la Ligue des patriotes (1882). Mais le coup fatal à Jules Ferry vient de Georges Clemenceau qui, le 30 mars 1885, croyant qu'il abandonne l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, l'accuse de « trahison », mot lourd de souvenirs douloureux. La chute de Jules Ferry marque l'entrée dans une nouvelle ère politique durant laquelle se livre une véritable guerre des mémoires concernant 1870.

Concurrence des mémoires, « un passé qui ne passe pas » ?

De 1886 à 1900, la France est secouée par une série de crises : affaire Schnaebelle (1887), crise boulangiste (1887-1889), affaire Dreyfus (1894) et son rebond (1898-1899). Chacune réveille le souvenir de la débâcle.

⁸ *Ibidem*, p. 628.

⁹ Voir « [Les revanches de 1878](#) », *Mémoire d'Histoire*. Juin 2018.

¹⁰ L. B., *La revanche de la Commune*, Genève, 1871 ; p. 14.

Sa fermeté face aux Allemands vaut en effet au ministre de la guerre Georges Boulanger le surnom de « Général Revanche ». À lui seul, il incarne le rêve bien partagé d'une réparation dont la majorité des Français caresse l'idée à défaut d'en accepter une traduction militaire. Dangereusement soutenu par l'opposition nationaliste, Boulanger est « sacrifié » par les Républicains qui ne veulent pas d'un conflit ouvert avec l'Allemagne. L'affaire s'achève piteusement au cimetière d'Ixelles (30 septembre 1891). Mais la popularité de Boulanger témoigne de la convergence inattendue autant que non viable de deux revanchismes distincts : celui des vétérans, de la Ligue des Patriotes et des nationalistes d'une part ; celui des foules sentimentales peu décidées à traduire par les armes leurs émotions d'autre part. Ces dernières continuent d'entretenir une *mémoire affective* de la guerre qui se nourrit des souvenirs d'anecdotes et de celui des « chers disparus » auxquels hommage doit être rendu. Dans ce registre, elle se satisfait des commémorations tenues au pied des monuments que *Le souvenir français*, né en 1887, aide à ériger sur l'ensemble du territoire. C'est le « cri du cœur » de 1871 qui se prolonge et recompose à la fois. Le discours mémoriel que véhiculent les nationalistes est à l'opposé. Ces derniers entretiennent une *mémoire glorieuse* de la guerre, qui gomme des récits toute trace de faiblesses pour ne retenir que les gestes de bravoure et donner libre cours à la description d'une France aussi forte qu'éternelle. C'est la mémoire que la peinture militaire reçoit mission d'« héroïser »¹¹ (1887) et qui entreprend de figurer la guerre idéalisée, une mémoire qui s'emploie dans le même temps à dénoncer les crimes commis par l'ennemi, ceux qui appellent à la vengeance.



Picault, *L'esprit prime la force*

Contre la *mémoire glorieuse* – et en marge des mesures politiques prises par ailleurs, qui ne sont pas l'objet de cet article – les autorités de la République opposent une *mémoire morale* de la guerre, privilégiant le souvenir d'une défaite dans l'honneur parce que la guerre avait été menée au nom du droit et de la légitime défense, valeurs qui doivent rester les vertus cardinales d'une revanche qui n'a pas besoin de la force pour prouver la supériorité nationale. Prolongeant le revanchisme symbolique des années 1870, les autorités promeuvent un patriotisme fondé sur « le droit qui prime la force » par opposition à la formule attribuée à Bismarck : « la force prime le droit ». Caricaturistes (Gill), peintres (Mesny) et sculpteurs (Ruffony, Émile Picault) participent à l'immortalisation iconographique du thème que défend l'instituteur Prosper Delafutry dans un texte intitulé « La paix universelle ou le droit prime la force »¹² (1883). Dans le cadre de l'école, l'expérience vite abandonnée des bataillons scolaires (1882-1890) entend préparer la nouvelle génération à une possible guerre que le régime ne souhaite pas. Dans une nouvelle édition de son *Histoire de France*, Ernest Lavisse efface le revanchisme de son récit au profit d'un amour de la patrie privilégiant la défense de la terre natale. Diffusées par une armée d'instituteurs plutôt pacifistes, les leçons de morale assèment l'idée que la recherche de la paix est la fin première de tout bon patriote ; et si les leçons d'histoire entretiennent la mémoire de héros militaires (Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Napoléon), elles insistent tout autant, voire plus, sur les « célébrités » civiles (écrivains, savants, explorateurs), font l'apologie de l'armée nouvelle au service de la légitime défense (*Si vis pacem, para bellum*) et vantent les mérites de la colonisation civilisatrice des peuples. Ces mêmes leçons entretiennent le souvenir des provinces perdues, mais sans faire l'apologie de leur reconquête militaire. Dans ce contexte éducatif, les références à 1870

¹¹ Telle est la mission que lui destine Jules RICHARD dans le compte-rendu qu'il fait du Salon de la peinture militaire de 1887. Voir « [La peinture militaire selon Jules Richard \(1887\)](#) », *Mémoire d'histoire*, février 2020.

¹² DELAFUTRY (Prosper), [La paix universelle ou le droit prime la force](#), Paris, 1883.

ne sont pas franchement envahissantes¹³ et, quand elles sont utilisées, c'est plus pour rappeler le droit des Alsaciens et Lorrains à choisir leur destin que pour appeler à la vengeance. L'image de la bravoure des soldats de Saint-Privat (de Neuville, 1881), Reichshoffen (Aimé Morot 1887 et 1889) ou de la maison Bourgerie est largement diffusée par le biais de protège-cahiers scolaires¹⁴, d'images promotionnelles, d'almanachs et de cartes postales, mais elle l'est plus pour souligner le sens du sacrifice pour une juste cause que l'exploit strictement militaire. En 1908, à équidistance des crises franco-allemandes de 1905 (crise de Tanger) et 1911 (affaire d'Agadir), Henri Welschinger publie un article intitulé « le droit prime la force »¹⁵, témoignage de la pérennité de la stratégie de revanche par la Justice plutôt que par les armes. Outre la conviction signifiée par le titre, Welschinger oppose la juste approche française aux violentes méthodes allemandes de germanisation des populations polonaises : « Si le droit paraît momentanément vaincu, il sonnera une heure où la force sera définitivement vaincue par le droit », conclut-il (p. 315), annonçant l'irrésistible revanche promise et attendue. Dans les discours officiels faisant référence à 1870, la gloire est ainsi attribuée aux vaincus de 1870 dont les fautes, erreurs et lâchetés passent à la trappe de la mémoire. Les « traîtres » sont oubliés tandis que la vaillante période républicaine est plus évoquée que la campagne jugée désastreuse des armées impériales.



Douanier Rousseau, *La Guerre*

En marge de cette stratégie qui envisage la revanche par les moyens de la « juste cause » à défaut d'une « guerre juste », une *mémoire négative* de la guerre rencontre son public. Plutôt le fait d'intellectuels et d'artistes, elle rappelle la guerre telle qu'elle fut à leurs yeux. Si ce n'est pour soutenir le pacifisme d'un Frédéric Passy, elle s'emploie à discréditer toute idée de guerre de revanche. À la pointe de ce courant, les six écrivains des *Soirées de Médan* racontent l'absurdité du conflit ou les hypocrisies qu'il favorisa (1880-1882). En 1884, Maupassant abandonne même la fiction pour raconter, sur la foi de ses souvenirs, en quoi la guerre de 1870 a pu être le terrain de *L'horrible*¹⁶. Engagé dans la lutte pour la paix à laquelle il dédiera plus tard *Les représentants des puissances étrangères venant saluer la République en signe de paix* (1907), le Douanier Rousseau réalise *La guerre* (1894), une allégorie inspirée par son expérience du conflit franco-prussien et par les œuvres de la peinture militaire dont elle reprend les codes (la charge de cavalerie, le geste du sabre au clair, les corbeaux...), une œuvre qui suggère toute l'horreur des charniers de 1870. En 1892, *La*

¹³ Voir « [La mémoire de 1870 dans les écoles de 1890-1910](#) » et « [Travaux d'élèves en 1870](#) », *Mémoire d'histoire*, janvier 2020.

¹⁴ Voir « [Place de la guerre de 1870 dans les écoles de 1890-1910](#) », *Mémoire d'histoire*, janvier 2020.

¹⁵ « [Le droit prime la force](#) », *Revue hebdomadaire*, n° 33, 15 août 1908 ; p. 281-315.

¹⁶ Titre d'un article paru dans *Le Gaulois* du 18 mai 1884.

débâcle de Zola fait scandale et mérite à son auteur le crime de « trahison ». Son récit a le tort aux yeux des porteurs de la *mémoire glorieuse* de la guerre franco-prussienne de ne montrer que les vicissitudes de celle-ci.

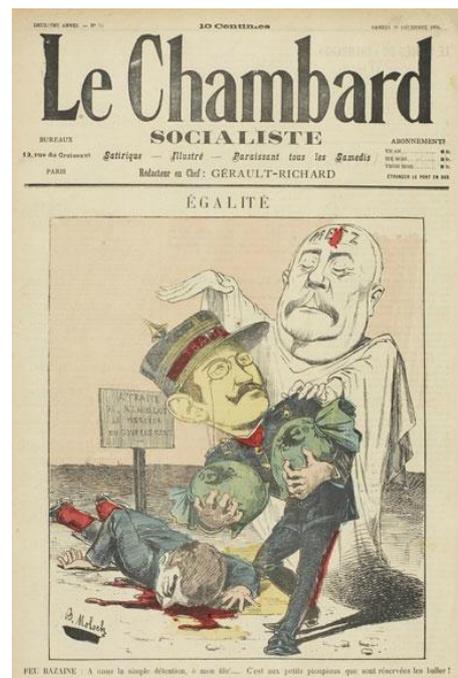
Dans ce contexte, le retour d'exil des communards rapatriés en France la mémoire des doubles vaincus de *l'Année terrible*. En 1885, Achille Le Roy traduit leurs revendications dans un texte qui connaît au moins quatre éditions¹⁷. Sa revanche reste sociale, mais elle fait référence à la militaire qu'elle condamne : « La guerre de conquête est le plus grand obstacle à la diffusion des principes humanitaires », écrit Le Roy en préambule de son texte (p. III). La République bourgeoise détestée est celle qui s'est bâtie « au bruit du canon de Sedan », explique-t-il dès les premières lignes de son propos (p. 7). Une autre mémoire de la guerre se cultive ici, celle d'un mal dont l'ancien communard Marc-Amédée Gromier ne voit pas la fin proche, *mémoire barbare* de la guerre produite par les intérêts capitalistes qui n'ont pas d'appétence pour la « vraie revanche [...] celle de l'instruction, du travail et du bien être »¹⁸.

L'Affaire, une bataille des mémoires ?

L'affaire Dreyfus polarise tous les ingrédients de la bataille des mémoires relatives à 1870. Le procès y renvoie du seul fait qu'il relève des relations de la France avec l'Allemagne et d'une question d'espionnage concernant le bras armé de la Défense nationale. Les caricaturistes y trouvent leur inspiration : Moloch figure Dreyfus adoubi par le spectre du traître Bazaine.

Au-delà des références emblématiques ressorties des cartons de souvenirs, le débat qui agite l'opinion oppose deux conceptions de l'Armée. Celle d'abord des vétérans et des nationalistes, soutiens de l'institution qui a, pour eux, mission de protéger la Nation et de la mener à la victoire par le respect qu'elle a des valeurs de discipline et de sacrifice des uns pour le salut de tous. Même innocent, Dreyfus doit être abandonné à son sort car celui de l'Armée lui est supérieur. Le souvenir du désastre subi face à la Prusse est ainsi convoqué à charge : par la négative, d'une part, les défaites déterminantes de 1870 ayant été le fruit du non respect des vertus militaires ; par un biais plus positif, aussi, en montrant comment les rares succès obtenus le furent par le patriotisme des combattants et leur acceptation silencieuse de la mort. Sur cette base, toute l'histoire de la campagne de 1870 se réécrit pour montrer comment la guerre peut être l'une des plus nobles, voire des plus enviables, occasion de servir la Patrie. Sous les plumes des éditorialistes, anciens-combattants, idéologues et autres producteurs de chants et de poèmes, elle est décrite comme une belle aventure, porteuse de gloire, celle dont rêvent les soldats au bivouac d'Édouard Detaille (1888). L'Affaire favorise ainsi l'écriture d'une *mémoire exaltante* de la guerre.

Contre cette mémoire revisitée se dresse celle des défenseurs des droits de l'homme, de la Justice primant la force, dans la droite ligne des positions déjà défendues dans les années 1880. L'utilisation des souvenirs de 1870 est plus difficile pour les défenseurs de Dreyfus, mais la diffusion des caricatures, sculptures ou lithographies illustrant « le droit prime la force » en est la manifestation. Pour les dreyfusards, l'intérêt national ne peut se faire sur les ruines de l'intérêt particulier. Si la guerre peut être une nécessité imposée par un ennemi, elle n'est pas une modalité à privilégier, encore moins à aimer. Pour en témoigner, la mémoire de 1870 est, là encore, recomposée pour rappeler que le conflit fut le produit d'une agression subie par la France – idée

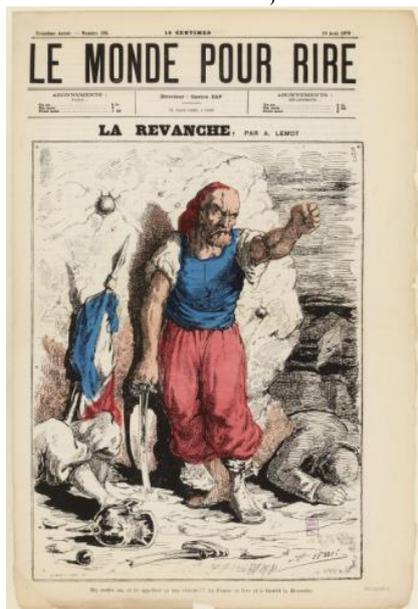


¹⁷ LE ROY (Achille), *La revanche du prolétariat, suivie de la Marianne populaire. Louise Michel et le drapeau noir*. Paris, 1885.

¹⁸ GROMIER (Marc-Amédée), *La vraie revanche, lettre à Monsieur Lemonnier*, Florence, 1884 ; p. 14.

fort discutable, au demeurant – une guerre acceptée à contre cœur par un peuple épris de libertés et perdue parce que l'ennemi abusa de la force. Si la République du 4 septembre ne put renverser le sort des armes, elle sauva l'honneur de la Patrie par la mobilisation de tous. Dans cette *version vertueuse* et très républicaine de l'histoire, la guerre n'est pas embellie ; toute sa cruauté inutile est même rappelée. Mais le sacrifice des citoyens-soldats y est majoré.

Cette bataille des mémoires menée en arrière-plan de l'Affaire Dreyfus se prolonge de 1900 à 1914 au gré des tensions franco-allemandes qui rythment ces années là. A-telle été gagnée par les nationalistes ? L'histoire, en 1919, semble donner raison à ces derniers, le traité de Versailles validant la cause défendue et incarnée par Paul Déroulède. Toutefois, cette réalité post Grande Guerre ne signifie pas qu'elle était telle avant. Il y a, en l'occurrence, une lecture *a posteriori* de l'histoire dont il convient de faire la part. En dépit d'une popularité grandissante de la *mémoire exaltante* à l'approche de la Revanche annoncée, c'est la *mémoire symbolique* qui a continué de s'imposer dans le pays. Jusqu'en 1914, elle y est restée majoritaire. La revanche militaire s'appuyant sur une vision enjolivée de la guerre n'était pas dans le projet politique des autorités ni dans le cœur de la majorité des Français.



Au terme de son étude sur la présence des « images de la revanche » dans la société française, Richard Thomson invite à se « garder d'affirmer sans réserve que l'idée de revanche ne joue qu'un rôle marginal dans l'opinion ou dans la politique des pouvoirs publics »¹⁹. Il a raison pour la décennie qu'il analyse ; pour l'ensemble de l'entre-deux-guerres (1871-1914) aussi, sous réserve de préciser que cette « idée de revanche » se déclinait au pluriel et que chacun ne mettait pas dans l'expression les mêmes contenus. La nuance permet de comprendre comment la diffusion des images de la revanche a pu se combiner avec la politique de conciliation menée par la République vis-à-vis de l'Allemagne.

Au final, cette histoire d'une concurrence entre des mémoires différentes de la guerre franco-prussienne permet de dégager une chronologie mémorielle constituée de quatre périodes : 1871-1872, le temps du souvenir dans le « recueillement » ; 1873-1885, le temps de la résilience nationale portée par une mémoire affective de la guerre ; 1886-1900, le temps de la concurrence des mémoires pour le contrôle du pouvoir ; 1900-1914, enfin, années de concurrence des mémoires dans le cadre de « la marche à la guerre ». L'esprit de revanche a marqué l'opinion publique française pendant toute la période, mais pas de façon uniforme. Il s'est décliné en au moins six ou sept versions, qui se recoupent parfois, et qui sont autant de reflets des rivalités politiques franco-françaises. Encore n'avons-nous pas évalué l'indifférence à la revanche, une réalité difficile – voire impossible ? – à cerner mais qui mérite d'être pensée !

¹⁹ THOMSON (Richard), « Y penser toujours, n'en parler jamais » : les images de l'esprit de revanche », in *La République troublée. Culture visuelle et débat social (1889-1890)*, Dijon, Les presses du réel, 2008 ; partie IV, p. 406.